

## Revue de presse

Journal : La Broye

Date : 18.11.2021

# «On aimerait avoir des réponses»

**ZONE AGRICO Inquiète notamment pour sa route de l'Industrie, la commune de Belmont-Broye a fait opposition au plan d'aménagement de détail en attendant de pouvoir discuter avec le canton.**

## BROYE

Si le développement du campus AgriCo est salué de partout, sa mise en place concrète pose problème à chaque pas de la procédure.

Le plan d'affectation cantonal (PAC) mis à l'enquête ce printemps avait récolté les oppositions de plusieurs communes: Avenches, Vully-les-Lacs, Belmont-Broye et Missy. Aujourd'hui, c'est le plan d'équipement de détail (PED) qui est à l'enquête depuis 10 jours à la commune de Saint-Aubin, comme l'a relevé mercredi 10 novembre Pierre-André Arm, directeur de la Coreb lors de son assemblée générale (lire l'encadré). «On suit toujours, pour trouver des solutions pour les communes voisines», a précisé Pierre-André Arm.

A ce stade, la commune de Belmont-Broye se tâte pour savoir si elle va en remettre une couche, face au silence du canton. Elle avait déjà fait opposition au plan d'aménagement de détail (PAD) sur plusieurs sujets. Dont la gestion de la route de l'Industrie qui est communale.

«C'est la commune qui est en charge de cette route et le canton veut faire passer tout le trafic du PAC dessus sans nous avoir posé la question», s'insurge Pascal Joye,

conseiller communal belmontois en charge de l'aménagement du territoire et responsable du groupe de travail communal créé pour la question du PAC. Il relève que la Coreb a aussi demandé à être impliquée dans ces questions de mobilité.

Belmont-Broye réclame également un arrêt de bus pour sa zone industrielle de Domdidier sur la ligne prévue jusqu'à AgriCo, une halte dideraine qui jusqu'ici a été refusée par le canton. «En outre, le concept de mobilité douce est prévu sur le long terme, mais nous voulons qu'elle soit mise en place d'entrée», ajoute encore Pascal Joye.

### **Au Tribunal cantonal s'il le faut**

«La commune est à 100% favorable au développement du site d'AgriCo, tempère-t-il. Mais elle attend du canton qu'il prenne le taureau par les cornes et vienne discuter avec les communes. Nous aimerions avoir des réponses et pouvoir passer des conventions avec le canton sur ces points.

On est têtus, on continuera. Si le PAC est validé sans que le canton vienne vers nous, on fera recours au Tribunal cantonal», conclut le conseiller communal belmontois.

Au Service fribourgeois de l'aménagement et des constructions, on répond que des séances de conciliation ont eu lieu avec

tous les opposants et qu'une approbation du PAC est prévue avant la fin de l'année avec toutes les informations à ce moment-là.

Pas d'incidences à ce stade sur le développement du site, assure le service cantonal: les travaux continuent parallèlement au traitement des résultats de l'enquête publique du PAC. **IK**

## Les budgets et l'aéropôle

Les communes broyardes ont tenu leurs traditionnelles assemblées, l'Ascobroye côté fribourgeois et l'ARBV pour les vaudoises puis toutes ensemble dans celle de la Coreb mercredi 10 novembre dernier à Estavayer-le-Lac. Les budgets 2022 ont notamment été votés. Pour l'Ascobroye, il présentera un déficit de 7400 francs sur 560 011 francs de charges. Côté vaudois, c'est à peu près pareil avec 7768 francs d'excédents de charges sur 505 602 francs. Quant à la Coreb, elle prévoit un bénéfice de 1073 francs sur un budget de 1.239 million.

Le président de la Coreb Nicolas Kilchoer a donné des informations entre autres sur le plan directeur régional (PDR) mis en consultation en enquête préalable auprès des communes. Il a informé les délégués d'une prochaine séance d'information le 15 décembre avec toutes les communes. Il a aussi évoqué le record d'activité sur l'aéropôle de Payerne au niveau des vols civils. «L'aviation d'affaires est très friande de sécurité dans les conditions sanitaires actuelles avec 1100 vols par an. C'est réjouissant», a-t-il relevé. **IK**